



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DE LA
GUADELOUPE

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°971-2016-084

PUBLIÉ LE 2 DÉCEMBRE 2016

Sommaire

PREFECTURE

971-2016-12-02-001 - Arrêté SG SCI MC du 02 décembre 2016 modifiant l'arrêté du 27 septembre 2016 portant délégation de signature de Mme Virginie DEPLEDT responsable du CSPI (6 pages)

Page 3

PREFECTURE

971-2016-12-02-001

Arrêté SG SCI MC du 02 décembre 2016 modifiant l'arrêté
du 27 septembre 2016 portant délégation de signature de
Mme Virginie DEPLEDT responsable du CSPI



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION GUADELOUPE

SECRETARIAT GÉNÉRAL

Service de la coordination
interministérielle

Mission coordination

Arrêté : SG/SCI/MC du 02 NOV. 2016
modifiant l'arrêté SG/SCI/MC du 27 septembre 2016

portant délégation de signature à Madame VIRGINIE DEPLEDT,
responsable du centre de services partagés interministériel (CSPI) pour
l'ordonnancement secondaire des actes d'engagements juridiques et des demandes de
paiement relevant des budgets opérationnels de programmes délégués à la compétence
du préfet de la Région Guadeloupe, représentant de l'État dans les collectivités de Saint-
Barthélemy et de Saint-Martin

Le préfet de la région Guadeloupe,
préfet de la Guadeloupe,
représentant de l'État dans les collectivités de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin,
Chevalier de la Légion d'honneur,
Officier de l'ordre national du Mérite.

- Vu la loi n° 46-451 du 19 mars 1946 érigeant en départements la Guadeloupe, la Martinique, la Guyane française et la Réunion ;
- Vu la loi n°82-1171 du 31 décembre 1982 portant organisation des régions de Guadeloupe, Guyane, Martinique et de la Réunion ;
- Vu la loi d'orientation n° 92-125 du 6 février 1992 modifiée relative à l'administration territoriale de la République ;
- Vu la loi organique n° 2001-692 du 1er août 2001 relative aux lois de finances,
- Vu la loi organique n° 2007-223 du 21 février 2007 portant dispositions statutaires et institutionnelles relatives à l'outre-mer ;
- Vu le décret n° 64-805 du 29 juillet 1964 modifié fixant les dispositions réglementaires applicables aux préfets ;
- Vu le décret n° 92-604 du 1er juillet 1992 modifié portant charte de la déconcentration ;
- Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;
- Vu le décret n° 2006-975 du 1^{er} août 2006 portant code des marchés publics ;

- Vu le décret n° 2010-146 du 16 février 2010 modifiant le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;
- Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique (GBCP) ;
- Vu le décret en date du 12 novembre 2014 portant nomination de monsieur JACQUES BILLANT , en qualité de préfet de la région Guadeloupe, préfet de la Guadeloupe et représentant de l'État dans les collectivités de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin ;
- Vu le décret du 27 novembre 2014 portant nomination du secrétaire général de la Préfecture de la Guadeloupe (classe fonctionnelle II) – Monsieur JEAN-FRANÇOIS COLOMBET ;
- Vu la directive ministérielle n° 11-323 du 8 avril 2011 relative à la mise en œuvre du processus d'exécution de la dépense en mode CHORUS ;
- Vu la circulaire n°DF-MGFE-13-3242 de la Direction du Budget du ministère de l'économie et des finances du 4 décembre 2013 désignant le préfet de région en qualité de responsable de budget opérationnel de programme pour les services territoriaux placés sous son autorité ;
- Vu l'arrêté n° 2011-107 SG/CM du 2 février 2011 portant réorganisation des services de la préfecture de la région Guadeloupe ;
- Vu l'arrêté n°16/2024 en date du 04 août 2016 du ministère de l'intérieur portant mutation de Madame VIRGINIE DEPLEDT à la préfecture de la Guadeloupe à compter du 1 septembre 2016 ;
- Vu le procès-verbal d'installation du 1^{er} septembre 2016 attestant de la prise de fonction de Madame VIRGINIE DEPLEDT, attachée d'administration de l'État, à la préfecture de la région Guadeloupe, en qualité de responsable du Centre des services partagés interministériel de Guadeloupe – CSPI ;
- Vu l'arrêté n°16DG10146400013 du 25 août 2016 portant mise à disposition, de Madame KARINE MARTINE, attachée de l'administration de l'État, en affectation au CSPI à compter du 1^{er} septembre 2016 en qualité d'adjointe à la responsable du CSPI ;
- Vu l'arrêté n°16/ en date du 27 septembre 2016 portant délégation de signature à Madame VIRGINIE DEPLEDT, responsable du centre de services partagés interministériel (CSPI) pour l'ordonnancement secondaire des actes d'engagements juridiques et des demandes de paiement relevant de tous les programmes budgétaires des services territoriaux de l'État dans la Région Guadeloupe.

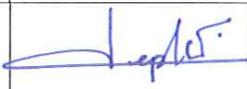
Sur proposition du secrétaire général de la préfecture,

Arrête

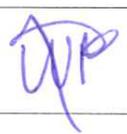
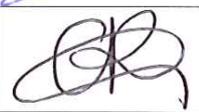
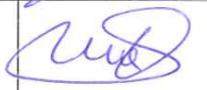
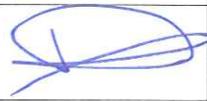
Article 1 – Délégation de signature est donnée à Madame VIRGINIE DEPLEDT, responsable du centre de services partagés interministériel (CSPI), à l'effet d'ordonnancer, aux fins d'exécution, les décisions de l'ordonnateur secondaire pour les dépenses et les recettes de tous les budgets opérationnels de programmes de la région Guadeloupe répartis dans l'application chorus s'agissant des ministères et des services territoriaux placés sous l'autorité du représentant de l'État en Guadeloupe, ainsi que toutes les opérations visées aux articles 3 à 5.

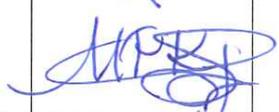
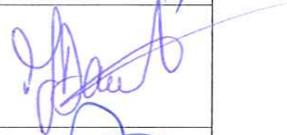
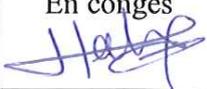
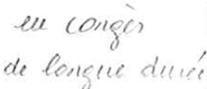
Article 2 – En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Virginie DEPLEDT, délégation de signature est accordée dans les mêmes conditions à Madame KARINE MARTINE, adjointe à la responsable du centre de services partagés interministériel (CSPI).

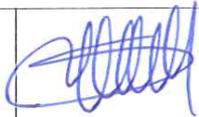
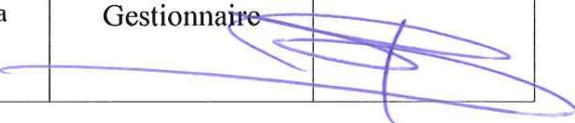
Article 3 : La délégation de signature est donnée pour les compétences exercées en qualité de responsables des engagements juridiques ou des dépenses de paiement, et ce conformément au décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, comme suit :

Nom – Prénom	Grade	Fonction	Signature
Virginie DEPLEDT	Attaché d'administration de l'État – Préfecture - MI	REJ	
Karine MARTINE	Attaché d'administration de l'État – DéAL - MEEM	RDP	

Article 4 : La délégation de signature est subdéléguée, pour les compétences exercées en qualité de gestionnaires des recettes et des dépenses, ou de responsables des engagements juridiques ou des dépenses de paiement, et ce conformément au décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, aux agents affectés au CSPI, à savoir :

Nom – Prénom	Grade	Fonction	Signature
WECK Patrick	Secrétaire administratif - PN - MI	Chef de la section 1 - REJ	
OTVAS Christian	Contrôleur de la DRFIP - MEF	Suppléant à la section 1 -RDP	
COLOMBO Régine	Secrétaire administrative du MI - Préfecture	Chef de la section 2 - REJ	
HERISSON Nathalie	Maréchale des logis – CSTAGN - Gendarmerie Nationale – MI	Suppléante de la section 2 - RDP	
CHERDIEU Jocelyn	Adjoint administratif - DRFIP - MEF	REJ	
THETIS Rosette	Secrétaire administratif de la DAAF - MAAF	RDP	
DIDON Chantal	Adjoint administratif - Préfecture - MI	REJ	

BOUNET Michel	Secrétaire administratif de la DEAL - MEEM	RDP	
HARAL-AZARES Eliane	Adjoint administratif de la Gendarmerie nationale - MI	RDP	
ABENZOAR-FOULE Cristelle	Adjoint Administratif – PN - MI	Gestionnaire	
BALTYDE Louise	Adjoint Administratif - personnel civil de la Gendarmerie Nationale - MI	Gestionnaire	
BLONBOU Jocelyn	Adjoint Administratif - DAC - MCC	Gestionnaire	
BOA Arnaud	Adjoint administratif – Personnel civil de la Gendarmerie Nationale - MI	Gestionnaire	
PEIFFERT Muriane	Adjoint administratif - Préfecture - MI	Gestionnaire	
DANDO Josiane	Adjoint Administratif – PN - MI	Gestionnaire	
FERRAND Nisette	Adjoint Administratif – PN - MI	Gestionnaire	
FRONTON Catherine	Adjoint Administratif - Préfecture - MI	Gestionnaire	
GAZA Mylène	Adjoint administratif - DéAL - MEEM	Gestionnaire	
HALVIN Claudine	Adjoint administratif - DéAL - MEEM	Gestionnaire	En congés 
HATCHI Annick	Adjoint administratif - DéAL - MEEM	Gestionnaire	en congés de longue durée 
LOUISY Laurent	Adjoint Administratif – PN - MI	Gestionnaire	
MARGUERETTAZ Michèle	Adjoint Administratif - Préfecture - MI	Gestionnaire	

MARIMOUTOU- MARTINON Sandrine	Adjoint Administratif – PN - MI	Gestionnaire	
MENZIN Fabien	Adjoint administratif - DRFIP - MEF	Gestionnaire	
MOUTOU Venise	Adjoint Administratif - DJSCS - MSS	Gestionnaire	
NARAYANINSAMY Sébastien	Adjoint Administratif – PN - MI	Gestionnaire	
RAMADE André	Adjoint Administratif - Préfecture - MI	Gestionnaire	
ROUSSAS Evelyne	Adjoint administratif de la DIECCTE - MTES	Gestionnaire	

Article 6 – Les programmes d'exécution des dépenses pour lesquels la délégation de signature est donnée sont énumérés en annexe 1.

Article 7 – Le présent arrêté prend effet à compter de ce jour et annule toutes dispositions antérieures.

Article 8 – Le secrétaire général de la préfecture et la responsable du centre de services partagés interministériel sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Basse-Terre, le

02 NOV. 2016

Pour le préfet et par délégation,
Le Secrétaire Général


Jean-François COLOMBET

Délais et voies de recours : le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours administratif contentieux devant le tribunal administratif de Basse-Terre dans un délai de deux mois à compter de sa publication au recueil des actes administratifs.

ANNEXE 1 :

Périmètre d'exécution des dépenses du CSPI 971

Nombre	Programmes	Périmètre d'exécution des dépenses du CSPI 971	Service prescripteur
1	0102	Accès et retour à l'emploi	DIECCTE
2	0103	Accompagnement des mutations économiques et développement de l'emploi	DIECCTE
3	0104	Intégration et accès à la nationalité française	Préfecture : SG
4	0106	Actions en faveur des familles vulnérables	DJSCS
5	0111	Amélioration de la qualité de l'emploi et des relations du travail	DIECCTE
6	0112	Impulsion et coordination de la politique d'aménagement du territoire	Préfecture : SGAR
7	0113	Paysages, eau et biodiversité	DEAL
8	0119	Concours financiers aux communes et groupements de communes	Préfecture : SG
9	0120	Concours financiers aux départements	Préfecture : SG
10	0121	Concours financiers aux régions	Préfecture : SG
11	0122	Concours spécifiques et administration	Préfecture : SG
12	0123	Conditions de vie outre-mer	Préfecture : SG DEAL
13	0124	Conduite et soutien des politiques sanitaires, sociales, du sport, de la jeunesse et de la vie associative	DJSCS
14	0129	Coordination du travail gouvernemental	Préfecture : SGAR
15	0131	Création	DAC
16	0134	Développement des entreprises et du tourisme	DIECCTE
17	0135	Urbanisme, territoires et amélioration de l'habitat	DEAL
18	0137	Égalité entre les hommes et les femmes	DJSCS
19	0138	Emploi outre-mer	Préfecture : SGAR
20	0143	Enseignement technique agricole	DAAF
21	0147	Politique de la ville et Grand Paris	DJSCS
22	0148	Fonction publique	Préfecture : SG/SGAR
23	0149	Forêt	DAAF
24	0152	Gendarmerie nationale	GN
25	0154	Économie et développement durable de l'agriculture et des territoires	DAAF
26	0155	Conception, gestion et évaluation des politiques de l'emploi et du travail	DIECCTE
27	0156	Gestion fiscale et financière de l'État et du secteur public local	DRFIP
28	0157	Handicap et dépendance	DJSCS
29	0161	Intervention des services opérationnels	Sécurité civile
30	0162	Interventions territoriales de l'État	SCL DEAL/DAAF/DIECCTE
31	0163	Jeunesse et vie associative	DJSCS
32	0164	Cour des comptes et autres juridictions financières	CRC
33	0165	Conseil d'État et autres juridictions administratives	TA
34	0172	Recherches scientifiques et technologiques pluridisciplinaires	Préfecture : SGAR
35	0174	Énergie, climat et après-mines	DEAL
36	0175	Patrimoines	DAC
37	0176	Police nationale	PN
38	0177	Prévention de l'exclusion et insertion des personnes vulnérables	DJSCS
39	0180	Presse	DAC
40	0181	Prévention des risques	DEAL
41	0183	Protection maladie	DJSCS
42	0203	Infrastructures et services de transports	DEAL
43	0205	Sécurité et affaires maritimes, pêche et aquaculture	DEAL
44	0206	Sécurité et qualité sanitaires de l'alimentation	DAAF
45	0207	Sécurité et circulation routières	DEAL
46	0215	Conduite et pilotage des politiques de l'agriculture	DAAF
47	0216	Conduite et pilotage des politiques de l'intérieur	Préfecture : SG
48	0217	Conduite et pilotage des politiques de l'énergie, de l'énergie, du développement durable et de la mer	DEAL/DJSCS
49	0218	Conduite et pilotage des politiques économique et financière	DRFIP
50	0219	Sport	DJSCS
51	0224	Transmission des savoirs et démocratisation de la culture	DAC
52	0232	Vie politique, culturelle et associative	Préfecture : SG
53	0303	Immigration et asile	PN
54	0304	Lutte contre la pauvreté : revenu de solidarité active et expérimentations sociales	Préfecture : SGAR
55	0305	Stratégie économique et fiscale	DIECCTE
56	0307	Administration territoriale	Préfecture : SG
57	0309	Entretien des bâtiments de l'État	Préfecture : SG
58	0334	Livre et industries culturelles	DAC
59	0723	Contribution aux dépenses immobilières	Préfecture : SG / DEAL / DRFIP
60	0743	Pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre et autres pensions	Anciens combattants
61	0754	Contribution à l'équipement des collectivités territoriales pour l'amélioration des transports en commun, la circulation et la sécurité routières	Préfecture : SG
62	0787	Péréquation entre régions des ressources de la taxe d'apprentissage	DIECCTE
63	0788	Contractualisation pour le développement et la modernisation de l'apprentissage	DIECCTE
64	0789	Incitations financières en direction des entreprises respectant les quotas en alternance	DIECCTE
65	0832	Avances aux collectivités et établissements publics, et à la Nouvelle-Calédonie	Préfecture : SG
66	0833	Avances sur le montant des impositions revenant aux régions, départements, communes, établissements et divers organismes	Préfecture : SG